



Fiche de traitement pour convulsion fébrile¹

(remplie par le médecin et transmise par le parent à la structure d'accueil de la petite enfance SAPE)

Nom et date de naissance de l'enfant :

Nom de la structure d'accueil de la petite enfance :

Médicaments prescrits (noms et posologies)

1. Fébrifuge dès 38° :

2. En cas de convulsion :

3. Après la convulsion, fébrifuge en suppositoire si pas reçu auparavant :

Remarques :

- Si la convulsion dure plus de 5 minutes, si une 2^e convulsion apparaît ou si l'enfant ne se réveille pas, appeler le 144.
- Après la convulsion, surveiller l'enfant et sa température.
- Dans tous les cas, avertir les parents.

Date de fin de traitement (si nécessaire) :

Date, nom du pédiatre et signature :

A réception de ce document, la SAPE contacte l'infirmier-ère du SSEJ (tél. 022 546 41 00) qui élaborera un projet d'accueil individualisé ou une conduite à tenir en lien avec la santé de l'enfant.

Il/elle est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

¹ Avec la collaboration de l'Hôpital des Enfants des HUG et de la société genevoise de Pédiatrie.